

AIDE AUX EXPOSITIONS 2011-2012

Programme pour les artistes subventionné par le Conseil des arts de l'Ontario

Appel aux artistes ontariens professionnels en arts visuels, en métiers d'art et en arts médiatiques.

Ce programme accorde des subventions de 500 \$ -à 1 500 \$ pour aider les artistes à défrayer les coûts liés à la présentation de leurs œuvres lors d'une exposition.

Les subventions sont octroyées par l'entremise de tiers recommandataires (galeries d'art publiques, centres d'art autogérés et organismes de services aux arts) répartis dans la province entière. Les artistes doivent présenter leur demande directement à un recommandataire situé dans la zone où ils résident. Les demandes approuvées sont acheminées au CAO par le recommandataire une fois la décision prise d'attribuer une subvention.

Admissibilité : Ce programme est destiné aux artistes ontariens professionnels en arts visuels, en métiers d'art et en arts médiatiques dont la participation à une exposition future a été confirmée. Il inclut les expositions tenues en Ontario, dans d'autres provinces canadiennes ou à l'étranger.

Date limite : Le programme 2011-2012 débute en juin 2011 et se poursuit jusqu'à la mi-février 2012. Les recommandataires établissent leurs propres dates limites pour le programme Aide aux expositions ou peuvent décider d'accepter les demandes en continu. Veuillez consulter la section « Coordonnées et dates limites des recommandataires » ci-dessous pour de plus amples détails

En tant que tiers recommandataire du programme d'aide aux expositions, le **MIFO** vous invite à présenter **une demande avant le 31 décembre 2011**, en acheminant votre dossier à l'adresse suivante :

MIFO
Centre des arts Shenkman
a/s responsable de la Galerie d'art Eugène-Racette
245, Boul. Centrum, Pièce 135
Orléans, Ontario K1E 0A1.

Pour plus d'informations sur ce programme et pour télécharger les formulaires d'inscriptions, consultez le site internet du Conseil des arts de l'Ontario au <http://www.arts.on.ca/Page744.aspx>.